

[Text]

• 1000

I would like on many things. . . and I think we can do it. Other things we cannot when we get fundamental philosophy involved. But I can tell you, on the general purport of your suggestion, that we are not going to be meeting for the sake of meeting. This chairman does not like that and members do not. We have too many other things to do.

I hope you do not mean, when you say that it is a good environment, that you are anti-*fumée* too much.

Mr. Langlois: I mean the time of the day.

The Chairman: Listen, because we started late in Parliament, there is a motion in the House that I throw out just again for thought. Steering committee I guess would deal with it later, and I am not suggesting this, because we sat all last summer and I can tell you I do not want to sit this summer. But we could sit. We are masters of our own fate as long as the House is on, and estimates are not to be reported until September 27, because the House got started late. So we do have a period to get into some of that stuff, but again we are the first year of a four-year mandate and I think we have to pace ourselves.

Mr. Angus: What about the committee budget? What is the status of that? Do we have to go through that rigmarole again now that we are reconstituted?

The Chairman: It is a rigmarole and, yes, we do; but, again, we had to get organized first and that is something we can talk about in the steering committee. As the clerk tells me, the liaison committee has to meet first and they have not met. All this is coming up now in fairly rapid succession.

Colleagues, thank you for coming. We get under way on time and at the moment there will be notices sent out for the Tuesday meeting at 9.30 a.m., hopefully with the minister and his officials on Bill C-2.

This committee stands adjourned.

Tuesday, April 25, 1989

• 0931

The Chairman: Colleagues, I see a quorum for hearing evidence, and it is 9.30 a.m., but we do not have a witness, because I have asked the witness to come at 10 a.m. because I wanted to go in camera for the first period, until 10., for several matters that will become apparent. Since this was the first meeting on a new bill, and really the first meeting of the committee, I felt it might be interesting

[Translation]

Je voudrais que nous fassions de même pour examiner bien des questions et je pense que nous pouvons le faire. Parfois, c'est impossible, quand cela touche la philosophie de base des parties. Je peux cependant vous dire pour répondre de façon générale à votre question, que nous ne nous réunirons pas pour le simple plaisir. Je n'aime pas le faire et les membres du Comité non plus. Nous avons trop d'autres choses à faire.

Quand vous parlez d'un bon environnement, et j'espère que vous ne voulez pas dire que vous êtes carrément anti-fumeur.

M. Langlois: Je voulais parler de l'heure des séances.

Le président: Comme la session a commencé tard, une motion a été présentée à la Chambre, que nous pourrions examiner encore une fois. J'imagine que le comité directeur l'examinera plus tard et ce n'est pas moi qui mettrai cette proposition de l'avant parce que nous avons siégé tout l'été dernier et que je ne veux pas siéger cet été. Nous pourrions cependant le faire. Nous sommes maîtres de notre propre destin tant que la Chambre siège et les prévisions budgétaires ne seront pas renvoyées avant le 27 septembre parce que la Chambre a commencé à siéger tard. Nous disposons donc d'un certain temps pour examiner certaines de ces questions, mais je répète que c'est seulement la première année d'un mandat qui durera quatre ans et que nous ne devons pas essayer d'aller trop vite.

M. Angus: Où en est le budget du Comité? Devrions-nous recommencer la même comédie maintenant que le Comité a été reconstitué?

Le président: C'est effectivement une comédie et nous devons la recommencer, mais il fallait d'abord que nous nous organisions et c'est une chose dont nous pourrions discuter au comité directeur. La greffière me signale que le comité de liaison doit d'abord se réunir et il ne l'a pas encore fait. Toutes ces choses se feront assez rapidement.

Merci d'être venus, chers collègues, nous commencerons nos travaux à temps et des avis de convocation seront distribués pour la réunion de 9h30 mardi, à laquelle le ministre et ses collaborateurs assisteront, du moins je l'espère, pour parler du projet de loi C-2.

La séance est levée.

Le mardi 25 avril 1989

Le président: Chers collègues, je vois que nous avons le quorum pour entendre des témoignages et qu'il est 09h30, mais nous n'avons pas de témoins. En effet, j'ai demandé aux témoins de venir à 10 heures, car je voulais que nous nous réunissions à huis clos pendant une demi-heure, pour étudier plusieurs questions. Comme il s'agit de notre première réunion au sujet d'un nouveau projet de loi et,